NATIONS
UNIES

A

# Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/355/Add.1
4 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

Cinquante et unième session
Point 27 de l'ordre du jour

## NÉCESSITÉ DE LEVER LE BLOCUS ÉCONOMIQUES, COMMERCIAL ET FINANCIER APPLIQUÉ À CUBA PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIÈRES

| | | Page |
|---|---|---|
| II. | RÉPONSES REÇUES DES GOUVERNEMENTS | 2 |
| | Algérie | 2 |
| | Jamaïque | 2 |

## ALGÉRIE

[Original : français]
[1er novembre 1996]

1. L'Algérie a appuyé pleinement la résolution 50/10 et a voté en sa faveur. Elle souscrit donc aux dispositions des paragraphes 2 et 3 de cette résolution.

2. En conséquence, le Gouvernement algérien n'a pas promulgué ou appliqué des lois dont les effets extraterritoriaux portent atteinte au droit souverain d'autres États.

## JAMAÏQUE

[Original : anglais]
[25 octobre 1996]

1. Le Gouvernement jamaïquain n'a introduit aucune loi ou mesure qui aurait pour effet de limiter la liberté de commerce et de navigation avec Cuba.

2. En outre, le Gouvernement jamaïquain réaffirme son opposition à l'application sur le plan extraterritorial de lois internes qui visent à imposer des obstacles artificiels aux échanges et sont contraires au droit international et au principe de l'égalité souveraine des États.

---